

Stationnement : la pilule ne passe toujours pas (p.5)

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 30 avril au 21 mai 2018 > n° 31 • 1,50 € • ISSN 2268-7602

Santé, économie, patrimoine...

Le vrai prix de la pollution atmosphérique

La fermeture des berges du Parlement fait des vagues

Malgré l'opposition des riverains, la promenade du quai du Bassin de l'Ill sera inaccessible une semaine par mois lors des sessions du Parlement européen.



Martin Schock / CUEJ

Pour se promener à pied, se rendre au travail à vélo ou encore découvrir l'architecture des institutions européennes, nombreux sont ceux qui empruntent le quai du Bassin de l'Ill à toute heure de la journée. « Tous les mardis, je passe ici avec ma femme pour rejoindre le centre-ville et aller faire des courses », sourit André, jeune retraité de la Robertsau.

À la surprise générale, la préfecture du Bas-Rhin a annoncé cet été la fermeture dans quelques mois de cette voie de passage pour « raisons de sécurité ». « On ne comprend pas pourquoi ça arrive maintenant », s'indigne André. La pose des portails, incluse dans l'actuelle rénovation du bâtiment Winston-Churchill qui abrite les bureaux des eurodéputés, devrait démarrer d'ici juillet, selon un responsable de Bouygues Bâtiment Nord-Est.

Une semaine de fermeture

Pour Gilles Huget, président de Piétons 67, le Parlement européen se bunkerise. « En 2015, la préfecture a fermé de manière permanente la promenade Alcide de Gasperi autour du Parlement. À l'époque, nous n'avions

■ En semaine, entre 12h et 14h, le quai du Bassin de l'Ill est très fréquenté par les Robertsauviens.

300

mètres fermés pendant les sessions du Parlement européen.

rien dit car il ne s'agit pas d'un itinéraire logique pour les usagers, rappelle-t-il. Mais, cette fois, c'en est trop. Le quai du Bassin de l'Ill est le parcours le plus direct pour les Robertsauviens qui veulent se rendre au centre-ville à pied ou à vélo. » Quelques centaines de personnes l'empruntent chaque jour.

Le 12 octobre 2017, quelque 200 piétons et cyclistes ont manifesté pour réclamer le maintien de l'ouverture des berges. Suite à la mobilisation, la Ville de Strasbourg a obtenu du Parlement et de la préfecture que la fermeture soit limitée aux périodes de sessions parlementaires et lors d'événements exceptionnels. Alors que l'état d'urgence est levé depuis le 1^{er}

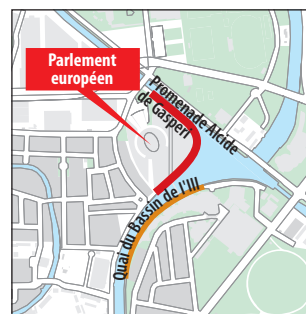
novembre dernier, pourquoi fermer cet axe maintenant ? « Les attentats des dernières années ont été un des éléments de la réflexion partagée entre le Parlement, l'État et la Ville », détaille Arlette Cromer, chargée de communication à la préfecture du Bas-Rhin.

Il est légitime que l'Etat veuille assurer un niveau de sécurité adéquat, d'autant plus lorsque des institutions européennes le demandent », justifie-t-elle. « On en a ras-le-bol d'entendre parler de sécurité », s'emporte Catherine qui réside dans un immeuble entre le parc de l'Orangerie et l'Ill. Depuis l'Antiquité, et notamment avec le théâtre d'Eschyle, l'art et la déambulation sont les meilleures solutions pour souder les individus d'une cité face aux mesures de sûreté. » Selon la préfecture, « la

mesure vise aussi à améliorer la sécurité des institutions dans d'autres circonstances comme des manifestations ».

À en croire Gilles Huget, la partie n'est pas encore jouée. Cinq associations d'usagers étu-

dient le volet juridique de la fermeture du quai. « Ces berges de l'Ill font partie du domaine maritime public. Elles doivent être accessibles aux piétons et cyclistes et n'ont pas à être privatisées », explique-t-il.



Les souvenirs de madame Oster

Jadis populaire, la Petite France, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, est devenue une vitrine touristique. Mireille Oster et son pain d'épices en témoignent.

Il faut croire que la chance a souri à Mireille Oster. Celle qui rêvait de suivre la route de la soie en Chine est devenue avec son pain d'épices l'un des emblèmes de la Petite France. Il y a 20 ans, elle prend la succession de la boutique de confiseries ouverte par son père. L'enfant qui jouait dans le quartier où ses parents travaillaient est aujourd'hui une femme d'affaires aguerrie. Mireille Oster a vu la Petite France se métamorphoser au fil du temps.

Un passé de quartier populaire

« J'ai rencontré un garçon, sourit malicieusement Mireille Oster, et je ne suis jamais partie d'ici. » En 1998, elle prend la tête de « Pain d'épices ». Cela fait alors dix ans que la Petite France et la Grande Île sont inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco. « La fréquentation du quartier a beaucoup changé avec le tourisme, constate-t-elle. Les restaurants se sont multipliés et sont montés en gamme, plusieurs hôtels de luxe ont été créés, les monuments historiques restaurés. » De quoi attirer de plus en plus de visiteurs et faire prospérer son affaire.

Coquette sur son âge, Mireille Oster pourrait être à la retraite, mais elle reste bien accrochée à ses fourneaux. Au fur et à mesure de l'évolution de sa clientèle, plus nombreuse et de multiples nationalités, la commerçante s'adapte. « Je renouvelle sans cesse mes produits, précise Mireille Oster. J'essaye d'innover au maximum pour tenter de conquérir, à chaque fois, davantage de personnes. » Elsa Nagel, historienne, s'est intéressée à la Petite France et son passé « de quartier très populaire et ouvrier, avec un esprit de village. À partir des années 1960, la Petite France commence à prendre une physionomie de quartier touristique-bobo, désormais bien visible ».



Sophie Wlodarczak / Cuej

Pour Mireille Oster, la transformation s'est accentuée en 1991 avec l'extension du marché de Noël à d'autres quartiers de la ville, notamment celui de la Petite France. « La volonté de la maire Catherine Trautmann et de son adjoint au tourisme Jean-Jacques Gsell de développer le tourisme au moment

des fêtes de fin d'année a généré un trafic énorme dans la Petite France », affirme la patronne.

« Quand j'ai repris la boutique, l'impulsion politique commençait déjà à porter ses fruits, témoigne Mireille Oster. Les

flux ont beaucoup augmenté jusqu'en 2014 mais cela s'est brutalement stoppé en 2015, année des attentats à Paris. » Lors de sa dernière édition, le marché de Noël a retrouvé sa fréquentation la plus haute, soit environ 2,2 millions de visiteurs.

L'effort mis en place par la municipalité semble avoir figé la Petite France dans le tourisme. Des hôtels et restaurants se sont imposés, les usines et commerces d'antan ont disparu. « L'III avait attiré de nombreuses industries comme les glacières qui approvisionnaient toute

■ Ambassadrice d'Alsace à l'étranger, Mireille Oster s'inspire de ses voyages pour élaborer ses recettes de pain d'épices.

la ville en blocs de glace, explique l'historienne Elsa Nagel. Des camions sillonnaient Strasbourg pour livrer la glace aux bistrotiers et restaurateurs. » En activité jusqu'en 1990, l'usine de froid artificiel s'est reconvertie en hôtel cinq étoiles, Le Régent Petite France.

Les Haras à la place des écuries

Même évolution pour les Haras. Finis « les hommes qui promenaient les étalons dans les rues pavées de la Petite France » et les baignades dans l'III, dont se remémore Mireille Oster. En mars 2005, les chevaux des écuries nationales de Strasbourg quittent les bâtiments, situés rue des Glacières. Après huit ans de travaux de restauration, un hôtel quatre étoiles, Les Haras, et un restaurant haut de gamme se sont installés dans les murs classés monuments historiques. Située 15, rue des Dentelles, la première Coop d'Alsace, elle, a tiré le rideau en 2014. La vendeuse de pain d'épices la fréquentait jusqu'à sa fermeture. « On faisait noter sur un carnet nos courses et on les payait à la fin du mois », se souvient-elle. Seule une plaque gravée, fixée au-dessus de la nouvelle boutique d'antiquités, témoigne du passé.

**Noor Oulladi
Sophie Wlodarczak**



1933

Année d'ouverture du magasin de pain d'épices par le père de Mireille Oster.

1988

Classement du quartier de la Petite France au Patrimoine mondiale de l'Unesco.

Schilick brasse son cinéma

Un multiplexe MK2, le premier en dehors de Paris, pourrait investir l'ancienne brasserie Fischer et dynamiser l'économie de Schiltigheim.



Camille Wong / Cuej

Neuf salles de cinéma, 1404 fauteuils, un espace de réalité virtuelle éventuellement en partenariat avec Europa Park... Alors que Schiltigheim vit depuis 30 ans sans cinéma, le projet de MK2, société de production cinématographique parisienne, voit grand : 15 000m² dans l'ancienne brasserie Fischer.

Si le projet murit depuis 2014, le temps s'est accéléré. Alors que Fischer reste en friche depuis 2009, la Ville a enclenché un vaste plan de réhabilitation du quartier : logements, jardins, aires de jeux et ce fameux complexe cinématographique. Le projet, estimé entre 15 et 20 millions

d'euros et financé par MK2, pourrait donner une nouvelle impulsion économique à la ville. Centrée sur Paris, l'entreprise s'installe pour la première fois en région. Des cafés, des restaurants, mais aussi des magasins en lien

■ **La programmation du futur cinéma MK2 sera composée de films d'art et d'essai comme de blockbusters.**

5

Le nombre de cinémas déjà existants à Strasbourg.

avec la culture sont prévus dans le cahier des charges. La librairie Totem, déjà implantée à Schiltigheim, est en discussion avec MK2 pour emménager dans le complexe. « Nous aurions entre 180 et 300m², contre nos 85m² actuellement », précise Sébastien Funk, son gérant. Pour lui, la philosophie du futur MK2 colle parfaitement avec celle de la librairie. « On va du livre blockbusterpopcorn jusqu'au bouquin plus pointu qui donne à réfléchir », poursuit-il.

Le problème de l'accessibilité

« Un jour à Paris, je me suis baladé le long du canal Saint-Martin et j'ai atterri à la Villette où se trouve la cité

du cinéma MK2. Je suis tombé amoureux de ce complexe, raconte l'ancien maire, Jean-Marie Kutner, battu lors d'une élection municipale partielle, les 8 et 22 avril dernier. Le cinéma n'est plus seulement un lieu de

projection et de fauteuils, il devient un lieu de vie, d'échange. Je me suis dit que c'était exactement de ça dont nous avons besoin à Schiltigheim ». Il en a défendu le projet bec et ongles jusqu'au bout.

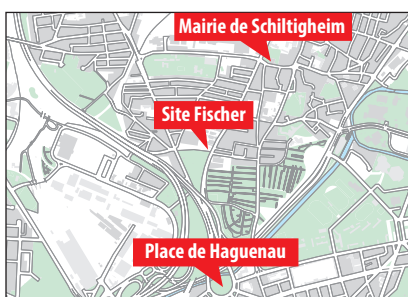
La Ville ambitionne d'attirer autant les Schilikois que les habitants de l'Eurométropole. Mais avec seulement deux lignes de bus, la question de « l'accessibilité pourrait être embêtante », reconnaît Pierrick Poisbeau, ancien adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des transports. « Environ 1200 places de parking en sous-sol sont prévues. Il y a aussi les pistes cyclables... », ajoute-t-il. En revanche aucune ligne de tram ne dessert cette zone de la ville.

Rivalité Schiltigheim-Strasbourg

Le projet MK2 a été validé par la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial), le 6 avril, deux jours avant le premier tour des municipales. Les travaux pourraient commencer dans la foulée. Objectif : les achever à l'horizon 2020.

Mais Schiltigheim doit aussi tenir compte de la rivalité avec Strasbourg où le Vox, en mauvaise posture financière depuis plusieurs années, cherche à transférer et agrandir ses locaux du côté de la gare routière adossée aux Halles. En jeu : dix salles de cinéma et 1236 fauteuils. « Il est impossible pour les projets Vox et MK2 de coexister. Le marché potentiel est insuffisant », avance Eva Letzguis, adjointe de direction au Vox. « Nous n'avons pas vocation à être une ville dortoir : l'Eurométropole, c'est un tout avec 33 communes et tout le monde a les mêmes droits », argue Jean-Marie Kutner. Roland Ries et Robert Hermann, respectivement maire de Strasbourg et président de l'Eurométropole, jouent l'apaisement. Dans un communiqué daté du 19 mars, ils déclarent soutenir les deux projets.

Camille Wong



Femmes de parloir

À la prison de l'Elsau, mères, compagnes et amies rendent régulièrement visite aux détenus dans l'espoir d'améliorer leurs chances de réinsertion dans la société.

Il fait soleil sur le parking de la maison d'arrêt de Strasbourg. Virginia et Magalie en profitent pour discuter rapidement avant de rentrer à Bischwiller. Amies d'enfance, elles se rendent deux fois par semaine au parloir de la prison de l'Elsau pour voir leurs compagnons incarcérés. « C'était le choc. Les policiers sont venus le chercher pendant une nuit d'octobre 2016 et je me suis retrouvée seule du jour au lendemain, se souvient Virginia, 24 ans, mère d'un petit garçon. Aujourd'hui, il y est encore pour trois ans et demi. » Pendant les cinq ans de l'incarcération de son ami, elle doit tout gérer seule. De l'éducation de leur fils de six ans, aux divers formulaires administratifs pour le détenu. Objectif : faciliter au maximum la réinsertion du père de son enfant à sa sortie. Et espérer, elle-même, retrouver une vie normale. « Il y a encore deux mois, je disais à mon fils qu'on allait " voir papa au travail ". Mais depuis que je lui dis qu'on va à la prison, il pleure tous les jours », explique la jeune femme. « Parfois, je propose à mon homme qu'on échange nos places », ajoute Magalie avec un demi sourire.

Des équipes débordées

La surpopulation carcérale est régulièrement dénoncée. Cette situation rend d'autant plus important le soutien familial apporté aux détenus. Un rapport d'activités de la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, indique qu'en janvier 2015, la maison d'arrêt de Strasbourg était dotée de huit conseillers d'insertion pour, à l'époque, 758 personnes incarcérées. La capacité théorique de la maison d'arrêt est de 445 places. Ces travailleurs du Service pénitentiaire d'insertion et de probation ont pour mission d'organiser avec le détenu sa vie d'après, dans un objectif de réinsertion et de non récidive. « Ils ont entre 60 et 80 dossiers à gérer



Camille Toulmé / Cuej

■ Virginia se rend toutes les semaines à la prison de l'Elsau pour voir son compagnon.

chacun, ils sont complètement débordés », indique Philippe Sébastien, bénévole de l'Association nationale des visiteurs de prisons (ANVP) à la maison d'arrêt de Strasbourg.

La famille, le lien avec l'extérieur

Des associations comme le Génépi, l'ANVP ou les aumôniers donnent des cours ou rendent visite aux détenus. Mais c'est la présence de la famille et des proches qui permet aux prisonniers de garder un contact réel avec l'extérieur et de nouer des liens en dehors du monde carcéral. « Seulement 30% des personnes accompagnées par leur famille récidivent, pour 70% des personnes non accompagnées », avance Jean-Luc Untereiner, responsable du pôle prison de l'association Caritas. À la maison d'arrêt de Strasbourg, 15% des détenus n'ont aucun contact avec leur famille, constate Cathy Christophe, directrice de l'institution pénitentiaire. « Cela comprend aussi bien des détenus dont l'entourage ne veut plus venir, souvent par épuisement, que ceux dont les familles sont dans l'incapacité matérielle et financière d'être présentes car elles sont trop éloignées », ajoute-t-elle.

Séverine, mère d'un jeune homme de 26 ans incarcéré à Strasbourg, tient

le coup. Elle parcourt, une fois par semaine, les quatre heures de route aller-retour qui séparent Montbéliard de la maison d'arrêt. « Si moi je ne viens pas, qui va venir ? demande-t-elle. En tant que mère, on se sent aussi coupable. On se dit que, s'il en est arrivé là, c'est qu'il y a du y avoir une faille à un moment ou un autre. »

Irina se rend elle aussi une fois par semaine au parloir de l'Elsau visiter un ami. Pour elle, la pression est forte. « Je suis la dernière à le soutenir, sa famille ne veut pas venir. Pour lui, c'est la double peine. S'il pense que rien ne l'attend dehors, alors il n'aura pas envie de trouver sa place dans la société et il recommencera », s'inquiète-t-elle. Cependant, Irina n'en parle à personne par crainte du regard des autres. « La première fois que je suis venue, je tremblais. L'idée de me rendre dans un endroit comme ça, à la périphérie de la société et, à mes yeux, rempli de marginaux, me faisait peur. J'avais presque envie de vomir », se rappelle la trentenaire, tout en remplissant un sac d'habits propres qu'elle remettra à son ami au moment du parloir. « Mais finalement, conclut-elle, l'imaginer seul dans cet endroit me coûte plus que de ne pas venir. »

Camille Toulmé

128%

C'est le taux de surpopulation carcérale à la maison d'arrêt de l'Elsau au 1^{er} janvier 2018.



Stationnement gênant pour la mairie

Introduites au 1^{er} janvier, les nouvelles règles de stationnement visent à encourager l'utilisation des transports en commun et la rotation des véhicules, mais elles mécontentent une partie des automobilistes.

Dialogue de sourds au sous-sol du parking Kléber, dans les locaux de l'entreprise Indigo. « *Mais j'avais encore une heure de stationnement !* » s'étonne une dame âgée d'une soixantaine d'années. « *Vous vous êtes trompée d'une lettre quand vous avez composé votre plaque d'immatriculation, c'est 35 euros. C'est comme cela maintenant* », répond sèchement l'employé de la société privée. Suite au vote en 2014 de la loi Maptam sur les métropoles, le stationnement payant sur la voie publique est désormais géré par les municipalités qui peuvent fixer de nouveaux tarifs et en confier le contrôle à des entreprises privées. À Strasbourg, c'est la société Indigo (groupe Vinci), via sa filiale Streeteo, qui a été retenue. La Ville a également revu à la hausse les tarifs de ses 14 362 places de stationnement. Au-delà des deux premières heures, les prix pour se garer se sont littéralement envolés. Avec 35 euros, on ne peut stationner que trois heures en zone rouge, quatre heures en zone orange et cinq heures en zone verte. Fini aussi les fameux procès-verbaux (PV), bonjour les forfaits post stationnement (FPS). La municipalité strasbourgeoise a maintenu le forfait post stationnement à 17 euros si l'utilisateur règle dans les trois jours. Passé ce délai, il est facturé 35 euros. Moins la somme déjà réglée.

À la clinique de l'Orangerie, la pilule ne passe pas. « *Cette hausse de prix touche en premier lieu le salarié lambda qui ne peut pas se permettre de payer 35 euros chaque jour* », s'indigne Patrick Wisniewski, directeur de la clinique de l'Orangerie. Selon ses calculs, le coût pour stationner représente environ 1200 euros par employé chaque mois. « *Certains travaillent par tranche horaire de douze heures, de 7h à 19h.*

■ **23% des usagers payaient leur stationnement à Strasbourg avant le 1^{er} janvier 2018. Aujourd'hui ils seraient 90%.**

Maptam

Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, adoptée le 27 janvier 2014.

Cela revient à payer deux fois 35 euros pour dix heures en zone verte. 70 euros la journée, c'est ingérable ! » L'infirmière Corinne Schoettel renchérit : « *Si je suis avec un patient, je ne peux pas m'absenter dans la minute pour mettre une pièce à l'horodateur.* » Du coup, de nombreux employés ont décidé de marcher chaque jour 15 à 20 minutes en se garant dans des zones gratuites autour du parc de l'Orangerie ou près de la place de Bordeaux.

Pour la municipalité, cette hausse des tarifs doit encourager l'utilisation des transports en commun et permettre une plus grande rotation des véhicules sur les places de stationnement. Nathalie Specht est imperméable à ces arguments. Aide-soignante, elle travaille par tranche horaire de 12 heures. Habitante dans un petit village près de Saverne, elle ne s'imagine pas venir autrement qu'en voiture : « *La mairie nous explique que nous devrions privilégier les bus, trains ou tramways. J'ai calculé. Je mettrais 1h30 de plus le matin, le temps de me rendre à la gare de Saverne, puis de prendre le train et, enfin, le bus. Si je finis plus tard, je ne suis pas certaine d'avoir un train.* » « *Nous invitons ceux qui ont pris ces décisions à venir faire le parcours de ces salariés et de les suivre durant une journée entière, ils comprendront notre mécontentement* », conclut Patrick Winieswki. Sans parler des visiteurs de la clinique. L'un d'eux aurait dépensé près de 50 euros en stationnement pour venir voir sa femme hospitalisée.

Du pain béni pour l'opposition

La colère est aussi perceptible à l'association Défis-Strasbourg qui a fait de la politique de mobilité l'un de ses chevaux de bataille. Christine Lehmann, adhérente, tient une boutique de vêtements Grand'Rue. Elle est

catégorique : « Avec cette politique de stationnement prohibitif, nos clients extérieurs se détournent de nos commerces au profit des petites villes périphériques et des immenses centres commerciaux qui ont des parkings gratuits. » Michel Pirot, président de l'association, va plus loin : « Je ne comprends pas la municipalité. Ils n'ont aucune vision, ils ne nous ont pas consultés. Sur le net, on ne parle que du stationnement. C'est de l'amateurisme. Cela renvoie une image très négative de la ville. »

Des acteurs de la politique locale reprochent eux aussi un manque d'anticipation. Thierry Roos (LR), conseiller municipal d'opposition, mène la fronde avec sa pétition en ligne intitulée « Racket du stationnement strasbourgeois ». Elle a recueilli près de 6 000 signatures dont celle de l'ex-député PS Eric Elkouby, adjoint au maire de Strasbourg jusqu'en 2016. L'an dernier, seuls 23% des usagers payaient leurs places de stationnement. La municipalité a prévu de monter à 90% de recouvrement. Cette année environ 22 millions d'euros de recette étaient budgétés. Selon Thierry Roos, « avec les nouveaux tarifs de stationnement et cet objectif de recouvrement, la somme récoltée devrait atteindre environ 100 millions d'euros. » Soit près d'un cinquième du budget primitif 2018 de la ville de Strasbourg. Du côté de la mairie, on estime qu'il est trop tôt pour faire un bilan.

Le recours au privé fait débat

À ce changement tarifaire sont venues s'ajouter les révélations concernant la société Streeteo à Paris. Mi-février, une vidéo a été publiée sur YouTube : elle y montre un agent filmant de faux contrôles, depuis des bureaux parisiens de cette entreprise. Dans ses éditions du 7 et 14 mars, *Le Canard Enchaîné* a évoqué l'existence de milliers de faux PV ainsi qu'une clause entre la mairie de Paris et l'entreprise Streeteo fixant un quota de 75 000 contrôles par jour. À Strasbourg, Pernelle Richardot (PS), adjointe au maire en charge du stationnement, assure qu'aucun quota de contrôles ne s'est imposé. Streeteo est payée grâce aux recettes de stationnement. Ce mode de financement incite l'entreprise à multiplier les contrôles afin de bien vérifier que les automobilistes paient l'horodateur.

Des questions se posent aussi sur les conditions de travail chez Streeteo. Selon Karim Hadi, secrétaire général de la CGT de l'Eurométropole, avant, les agents municipaux avaient « pour consigne d'agir avec discernement lors des contrôles. Comme toute entreprise privée, Streeteo doit faire des bénéfices. Elle met donc la pression sur ses agents ». Dix employés de Streeteo ont présenté leur démission en raison de conditions de travail (*les Dernières Nouvelles d'Alsace* 13 février 2018). Fin mars, il serait seulement neuf agents assermentés pour contrôler l'ensemble des 14 362 places. Au moment de l'appel d'offre, l'entreprise avait annoncé 21 agents en service. Si l'entreprise peine à recruter, les conditions de travail difficiles en seraient la cause. « C'est simple, explique Karim Hadi, dans les quartiers dits "sensibles", nous étions à trois agents ASVP parfois soutenus par la police municipale. Je suis en contact avec une jeune agente de Streeteo, elle me déclare qu'elle est parfois seule et chahutée ». Sollicitée, Streeteo n'a pas répondu.

Thomas Vinclair

550

Le nombre d'horodateurs dans Strasbourg compatibles avec un serveur centralisé.

15

euros. C'est le forfait mensuel pour les résidents (ou forfait 12h à 2,20 euros).

11

euros. Forfait de stationnement pour les professions médicales mobiles, de bouche et d'artisans.

« Je ne pensais pas que je violais la loi »

En mars, le tribunal correctionnel de Strasbourg s'est souvent montré pédagogue envers les prévenus.

Ces montres que vous avez volées, elles étaient bien en or ? » demande le président Jean-Yves Mariller, sourire aux lèvres, lors d'une audience au tribunal correctionnel de Strasbourg. « Ah oui tout-à-fait, c'est le cas des montres à gousset que nous avons la plupart du temps », détaille Denis S. Chaussures noires vernies, costume gris ajusté, nœud papillon violet, ce retraité de 68 ans au look de dandy répond au juge comme à un client, d'une voix professionnelle. Ancien gérant du Comptoir de l'Or à Strasbourg, il est accusé d'avoir soustrait près d'1,5 million d'euros sur une période d'une trentaine d'années à la société de vente et d'achat d'or. En rachetant au noir des lingots à des clients et en subtilisant au comptegoutte des pièces en or, amassées comme un trésor de pirate dans un coffre à la banque. « J'étais actionnaire à 98% du magasin, c'est comme si je me prenais l'argent à moi-même », se défend-t-il, comme inconscient d'avoir violé la loi. « C'est ce qu'on appelle de l'abus de bien social », rétorque le procureur Alexandre Chevrier. L'affaire a été mise en délibéré.

Keltoum M., 26 ans, veut aussi donner l'impression de ne pas être en faute lorsqu'elle raconte, indignée, cette soirée de novembre dans un bar rue du Faubourg de Saverne, à Strasbourg, qui lui a valu de se retrouver devant le tribunal : « J'étais dans les toilettes en train de me remaquiller. Un autre client du bar a commencé à tenir des propos obscènes et à filmer mes fesses. J'ai eu peur que la vidéo se retrouve sur internet. Alors j'ai pris son portable, je suis sortie dans la rue et je l'ai jeté dans les égouts. » Le procureur Laurent Guy doute de sa sincérité : « Vous vouliez aussi un peu vous venger, non ? Les faits sont qualifiés, il s'agit bien d'un vol. » La jeune femme écope de 300 euros d'amende avec sursis. Et la juge Isabelle Karolak, pédagogue, d'expliquer à la prévenue : « J'ai tenu compte du contexte, mais vous n'avez pas eu la bonne réaction ce jour-là. »

Karima D., elle, a déjà été condamnée à neuf reprises, notamment pour contrefaçon de chèques. À la barre, elle joue l'innocente : « Je me suis fait à moi-même un chèque de 5200 euros alors que je n'avais pas d'argent sur mon compte, c'est vrai. Mais c'est parce que j'attendais un virement de la CAF d'un an. Je ne pensais pas que je violais la loi. » Elle comparait aussi pour avoir émis des chèques sans provision à l'encontre d'une enseigne de papier peint pour un montant de près de 900 euros alors qu'elle était interdite de chéquier depuis cinq ans. Elle fond en larmes à l'annonce des réquisitions du procureur et se voit condamnée à un an de prison dont six mois avec sursis. « On vous laisse une dernière petite chance. La peine est aménagée », glisse le président Christian Seyler. Il insiste à deux reprises : « Le sursis ne sera pas révoqué si vous ne commettez pas de nouvelle infraction. Vous avez aussi obligation de travail. »

Emilie Sizarols





Les zadistes plantent le décor

Une dizaine de personnes vivent en permanence dans la Zone à défendre (ZAD) du Moulin, près de Kolbsheim. Créée en juillet 2017, elle s'étale sur un kilomètre de long et s'inspire du mouvement qui a obtenu l'abandon de la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Certains se sont installés dans la forêt alors que d'autres ont préféré construire leur cabane sur les hauteurs. Ils sont artisans, étudiants, sans emploi et ont tous le même but : stopper la construction du Grand contournement ouest (GCO) prévu pour désengorger l'A35. Située sur la portion la plus difficile à aménager, la ZAD se trouve au cœur d'une colline qui sera complètement rasée. Les zadistes sont accueillis sur les terres du propriétaire du château de Kolbsheim, Erik Grunelius. Ce dernier a reçu des avis d'expropriation.

En attendant les engins de destruction, les zadistes se barricadent et guettent l'arrivée de la gendarmerie. Tous les mercredis de 17h à 19h, ils manifestent aussi devant la préfecture de Strasbourg. Les vendredis en fin de journée, ils se retrouvent pour interpellier les automobilistes sur des ronds-points situés le long du tracé du futur GCO.

Quentin Monaton

L'air nocif présente sa facture



Cédric Pueyo / Cuej

Le coût réel de la pollution de l'air grandit au fur et à mesure de la prise de conscience de ses effets sur la santé et l'économie.

La gorge qui racle et les poumons qui sifflent. » Il s'agit là des premiers symptômes décrits par Maïté Seegmuller, liés aux effets de la pollution de l'air sur son fils Eliott, 12 ans. « Je lui fais porter un foulard en période de pic de pollution », explique la conseillère en communication de 41 ans. Le jeune garçon a développé des sinusites chroniques qui altèrent son état de santé. « Ce sont des maladies qui se déclenchent à chaque pic, complète la maman. Après examens, il s'avère que c'est la pollution qui favorise et provoque ces pathologies. C'est un réel handicap pour lui. »

D'après le docteur Arnault Pfersdorff, pédiatre du jeune Eliott, il ne s'agit plus de cas isolés : « Sur cent enfants, sept à neuf sont impactés par la pollution environnante. » La pollution serait ainsi responsable d'environ 15% des pathologies respiratoires chez les plus jeunes. « Pour être sûr que la pollution est bien la cause des symptômes, il faut rencontrer le patient à plusieurs reprises et procéder à des tests que l'on ne réalisait pas il y a dix ans », témoigne le médecin. Lors des consultations, il n'hésite pas à

■ **Mardi 20 mars, les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Souffelweyersheim suivent l'atelier de sensibilisation à la qualité de l'air organisé par l'APPA.**

9 villes françaises sont concernées par le dépassement des seuils européens : Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

proposer des solutions radicales. « S'il est avéré que la pollution est bien à l'origine des troubles respiratoires, le seul conseil que je peux donner aux parents, c'est de déménager », poursuit-il. Car, pour les enfants, les conséquences à terme seraient irréversibles. « Les polluants pèsent sur la croissance des voies bronchiques de l'enfant, explique le docteur Pfersdorff. Il aura tendance à avoir des bronches de taille inférieure à la normale. Résultat, les enfants sont exposés à des difficultés respiratoires permanentes. »

Strasbourg plus polluée que Paris

Plus les citoyens prennent conscience de la gravité de la pollution, plus son coût sanitaire et social leur devient insupportable. Co-fondatrice du collectif strasbourgeois Family Air, Maïté Seegmuller a pris des mesures radicales pour permettre à son fils de mieux respirer à Strasbourg. « On a remplacé notre ancienne voiture au diesel par une voiture hybride. Dès qu'on le peut, on part dans les Vosges respirer un air plus pur », raconte-t-elle. Si Maïté Seegmuller a toujours habité Strasbourg, ce n'est pas le

cas d'Isabelle Haïssat, originaire de Vendée. Cette directrice de l'action culturelle de 41 ans est formelle : « J'ai de suite ressenti la pollution à Strasbourg. L'air est assez lourd. Je suis souvent enrouée. » Venue pour raisons professionnelles, cette habitante de la Robertsau se plaint d'une « odeur constante de pain grillé carbonisé. Même à Paris, je n'avais pas ressenti la pollution comme ça », insiste celle qui a vécu dans la capitale une année. Avant de conclure, un brin défaitiste : « C'est sûr, l'air pollué me poussera un jour à quitter Strasbourg. »

Le temps presse pour les victimes de la pollution comme Eliott. Pour Strasbourg aussi : la capitale alsacienne avait jusqu'à la mi-mars pour soumettre au ministère de l'Environnement de vraies solutions issues du dernier PPA (Plan de protection de l'atmosphère). Quant à la France, elle est sous pression de la Commission européenne. Après cinq rappels à l'ordre adressés depuis 2009 par Bruxelles à Paris pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air, la justice européenne pourrait condamner la France à acquitter une amende record (voir

encadré). « *Les différents projets lancés suivent leur cours* », assure le maire de Strasbourg, Roland Ries (PS).

Le niveau de particules fines PM 2,5 dans la métropole alsacienne atteint en moyenne les 16,6 microgrammes (μg) par mètre cube par jour alors que le seuil maximal fixé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) est de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne par jour. La géographie encaissée de Strasbourg explique une partie de ce mauvais résultat. Toujours est-il que Strasbourg se classe deuxième ville française la plus polluée aux particules PM 2,5 selon l'étude européenne Aphekom, réalisée en 2012 en France par l'Institut de veille sanitaire (InVS). La ville arrive ex-aequo avec Lille (PM 2,5 de $16,6 \mu\text{g}/\text{m}^3$ également), loin après Marseille ($19,6 \mu\text{g}/\text{m}^3$) et Paris ($16,4 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Mauvaise image pour la ville

Cependant, pour l'association ATMO, en charge de l'environnement pour la surveillance réglementaire de la qualité de l'air dans la région Grand Est, la pollution atmosphérique diminue dans l'Eurométropole depuis 2013. Cette année là, ATMO avait comptabilisé 56 journées de pics de pollution contre 29 en 2017. Malgré les 60 capteurs de polluants présents, le directeur délégué d'ATMO Grand Est, Emmanuel Rivière, regrette l'absence de capteurs PUF (Particules ultrafines). Elles sont les plus nocives pour la santé car elles pénètrent les tissus pour se nicher dans la plupart des organes. « *Un capteur de PUF coûte entre 60 000 et 80 000 euros. On espère en acquérir un rapidement* », indique-t-il. Inquiet de l'impact de la pollution sur l'image de la ville, Roland Ries se dit prêt à financer l'acquisition de l'appareil « *si l'analyse de particules ultrafines s'avère nécessaire* ». Le maire insiste d'ailleurs sur le « *budget supérieur à 20 millions d'euros* » que la Ville accorde aux divers projets de lutte contre la pollution.

En plus du coût humain, la pollution de l'air a un impact économique. L'étude Aphekom estime que le respect du seuil fixé par l'OMS pour le maximum journalier en particules PM 2,5 permettrait de différer 3 000

PM 2,5

Ce sont des particules fines, dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres (le diamètre moyen d'un cheveu humain est de 50 à 70 micromètres). Les particules ultrafines sont de l'ordre du nanomètre (0,1 micromètre).

9,2

en millions d'euros, le budget annuel d'ATMO Grand Est.

■ **Les véhicules diesel sont la principale source de pollution aux particules fines.**

Dioxyde

d'azote (NO_2), l'ozone (O_3) ainsi que les particules (PM 10, PM 2,5 et PM 0,1) sont les principaux polluants dangereux pour la santé humaine.

décès par an dans les neuf villes françaises analysées. Ce qui se traduirait par un bénéfice économique évalué à près de 5 milliards d'euros par an. Un rapport sénatorial de 2015 a calculé, quant à lui, le coût de la pollution sur le territoire national : quelque 100 milliards d'euros par an, dont 90 milliards en coûts sanitaires. 100 milliards d'euros, c'est plus de 11 fois le budget 2018 du ministère des Solidarités et de la santé.

Les cancers du poumon en hausse

Le radiologue Thomas Bourdrel, fondateur du collectif Strasbourg Respire a pu observer les ravages de la pollution sur la santé. « *On trouve assez régulièrement des cas de cancers du poumon chez des patients non-fumeurs*, explique-t-il. *Il s'agit de cas imputables à l'environnement et tout particulièrement à la pollution de l'air, à l'origine de 10% des cancers du poumon à Strasbourg.* » Il met également en garde contre une idée reçue : « *La pollution la plus dangereuse est celle*

que l'on va respirer pendant dix ans, même à faible dose, et non celle issue d'un pic de pollution. La lutte contre la pollution est l'affaire de tous », conclut le médecin.

Strasbourg en prend lentement le chemin. La Ville s'est ainsi investie, début 2017, dans la prévention via des ateliers pédagogiques écocitoyens sur la qualité de l'air. Unique chargée de projet de l'APPA (Association pour la prévention de la pollution atmosphérique) pour la ville, Julie Lanson travaille avec des groupes d'élèves du CE2 au CM2 sur les effets de la pollution. Un dispositif baptisé « *Sur la piste de l'air* », dont l'objectif est de montrer aux écoliers ses conséquences négatives sur leur organisme. Avant d'amener les écoliers sur le toit panoramique de la cathédrale Notre-Dame, Julie Lanson les interroge : « *Quelle est la couleur de la cathédrale ?* » Les réponses fusent : « *Ocre, gris, noir.* » « *Pourquoi noir ?* » demande-t-elle. « *Bah, c'est la pollution !* » s'accordent-ils en cœur.



Meerajh Vinayagamoorthy / Cuej

Bataille de normes

À Strasbourg, les émissions de polluants dépassent les normes européennes fixées par une directive de 2008. Huit autres grandes villes françaises se trouvent dans la même situation. C'est la raison pour laquelle la France risque d'être mise à l'amende par la Commission européenne.

Les normes européennes sont souvent moins strictes que celle de l'OMS

(Organisation mondiale de la santé). Par exemple, l'OMS recommande une moyenne annuelle de PM 10 équivalente à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$. D'après ce seuil, toute la ville de Strasbourg serait victime d'un excès de pollution, alors qu'en se basant sur les normes européennes (moyenne annuelle PM 10 = $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$), seules les zones proches des axes routiers, et en particulier de l'A35, seraient concernées.

La pollution à Strasbourg c'est...



Une hospitalisation pour des
maladies cardio-vasculaires
ou respiratoires
coûte en moyenne



3 777€



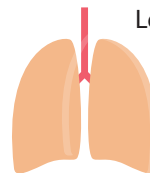
32 hospitalisations
pourraient être évitées
en suivant les
recommandations de l'OMS
en matière de pollution

soit une économie de

120 864€



15 à 30%
des nouveaux cas d'asthme
chez l'enfant sont causés par
leur proximité au trafic routier



Les effets de la pollution sur les
voix respiratoires vont de
la simple crise d'asthme
à court terme, au cancer
du poumon à long terme

Populations les plus vulnérables



Les enfants ont
des poumons qui
ne sont pas
complètement
formés



Les sportifs respirent
plus pendant l'activité physique
et ingèrent d'avantage de
particules ultrafines,
très nocives



Les personnes qui
souffrent de maladies
chroniques (maladies
cardio-vasculaires,
respiratoires, diabètes)



Les personnes âgées
sont plus sensibles à
cause du vieillissement
des tissus respiratoires

Cure de jouvence pour les vitraux de la cathédrale

Attaqués par le soufre contenu dans l'air, les verres colorés de l'édifice font l'objet d'une coûteuse rénovation qui s'achèvera en 2019.

Fin mars, le soleil réchauffe enfin la place du Château. À l'intérieur de la cathédrale, les rayons de lumière traversent les vitraux fraîchement rénovés et se reflètent en couleur sur le grès. Une partie de la vitrerie du portail sud de l'édifice religieux a regagné en transparence grâce à un chantier de restauration. Victimes de la pollution de l'air, les vitraux de l'édifice religieux nécessitent un nettoyage onéreux.

Le soufre, ennemi du verre

Ils ont entre 600 et 800 ans. Les vitraux de la cathédrale de Strasbourg sont parmi les plus anciens de France. Comme à Chartres, ils sont pour la plupart d'origine. Durant toutes ces années, ils ont affronté les intempéries, les pluies chargées de polluants. « *La pollution soufrée est un vrai problème* », relève Louis-Napoléon Panel, conservateur du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Charbon, trafic routier et activités portuaires sont à l'origine du phénomène. « *On constate un dépôt blanchâtre de gypse sur le verre qui détériore sa transparence*, poursuit-il. *Le verre réagit aussi chimiquement avec le polluant dans l'air et devient plus mince et plus cassant.* »

Le chauffage au charbon, très utilisé par le passé, a eu d'importantes répercussions négatives sur l'édifice. Mais Louis-Napoléon Panel insiste aussi sur les conséquences des aménagements urbains. Jusqu'en 2010, la place du Château était un parking et les véhicules circulaient au pied de la cathédrale. « *Toute cette pollution s'est déposée sur la façade sud du monument*, observe le conservateur. *Sans oublier les activités portuaires de Strasbourg qui ont pollué l'air de la ville jusque dans les années 1990.* »

Pour panser les plaies causées par cette pollution, l'État, par le biais de la Drac, mène une opération



Noor Oulladi / Cvej

de restauration d'envergure sur les 13 vitraux du bras sud de la cathédrale. Lancés en 2016, les travaux s'achèveront en 2019. Pour que le verre retrouve sa transparence et sa résistance, il faut éliminer les traces blanches et opaques. « *On traite les verrières anciennes en laboratoire. Le gypse à la surface est éliminé, soit mécaniquement au scalpel, soit chimiquement avec de l'EDTA (éthylène diamine tétra-acétique), un produit qui capte les calciums qui se sont déposés* », décrit Louis-Napoléon Panel, avec un vocabulaire chirurgical.

13 vitraux restaurés côté sud

Inaugurées le 19 mars, les deux roses du portail sud, face au Palais Rohan, sont les dernières pièces en date à avoir été restaurées. Tout cela a un coût. 160 000 euros hors taxes ont été déboursés par l'État pour soigner les deux rosaces. Sans compter le prix de l'échafaudage, mis à disposition par la Fondation de l'œuvre Notre-Dame, gestionnaire du bâtiment. Pour les 13 baies de verres du côté sud de la cathédrale, la somme s'élève au total à plus de 2 millions d'euros. Le conservateur

■ Les rosaces de la cathédrale ont été restaurées par les ateliers Parot de Côte d'Or.

de la Drac précise que restaurer devient de plus en plus cher car les techniques sont plus sophistiquées. La dernière opération de restauration a eu lieu entre 1959 et 1962. « *Suite à la déclaration de guerre en 1939, les vitraux ont été enlevés et envoyés en Dordogne*, raconte Louis-Napoléon Panel. *C'est là que les Allemands s'en sont emparés, en 1942, avant de les cacher dans des mines de sels en Allemagne.* » À la fin du conflit, l'armée américaine les restitue à la France et ils font l'objet d'une attention particulière. « *Un maître vitrier les a masticués à la brosse, une méthode que l'on n'utilise plus*, détaille-t-il. *Comparé à ce que nous réalisons aujourd'hui, c'était du travail de grand entretien.* » L'avenir s'annonce plus serein. La pollution soufrée diminue, notamment depuis la piétonisation du centre de Strasbourg. Les vitraux sont désormais armés contre toute dégradation « *pour au moins deux ou trois générations* ».

2 millions d'euros déboursés pour la restauration des vitraux.

Dossier réalisé par :
Noor Oulladi
Cédric Pueyo
Meerajh Vinayagamoorthy
Sophie Włodarczak

La percée des écoles hors contrat

La France comptait, en 2016, 1168 établissements privés hors contrat, soit seulement 1,86 % des structures scolaires. Celles-ci accueillent 61 500 écoliers, soit à peine 0,5 % des élèves de la maternelle à la terminale. De tout petits pourcentages, mais qui suscitent beaucoup de controverses. Ces établissements privés ne sont pas subventionnés par l'État. Ils ne sont donc pas obligés de suivre les programmes officiels de l'Éducation nationale, emploient les professeurs de leur choix, mais ils sont tenus de dispenser les enseignements de base (français, mathématiques, histoire).

Les établissements hors contrat faisaient peu parler d'eux jusqu'à l'affaire de l'école musulmane Al Badr à Toulouse, il y a deux ans. Le rectorat a tenté de la faire fermer pour « enseignements de base insuffisants » et, de plus, « non conformes ». La justice a été saisie du dossier. En attendant, l'école est toujours ouverte avec les mêmes professeurs.

Élément déclencheur, cette affaire a poussé le gouvernement à durcir la procédure d'ouverture d'une école hors contrat dans son projet de loi de lutte contre la radicalisation, en discussion actuellement au Parlement. Pour l'instant, l'ouverture d'un tel établissement suppose le dépôt d'une simple déclaration administrative auprès de la mairie, la préfecture et du rectorat. Ceux-ci ont un mois pour s'y opposer, sinon l'école ouvre de fait. De son côté, l'Éducation nationale

a décidé de multiplier ses inspections dans les écoles hors contrat. Jusqu'à alors, ces dernières se faisaient au rythme d'une inspection la première année, puis tous les cinq ans. La quasi-totalité des neuf établissements de l'Eurométropole ont été inspectés depuis la rentrée 2017.

Juliette Vilrobe



* Seule une classe est en statut de hors contrat au cours Tachbar.



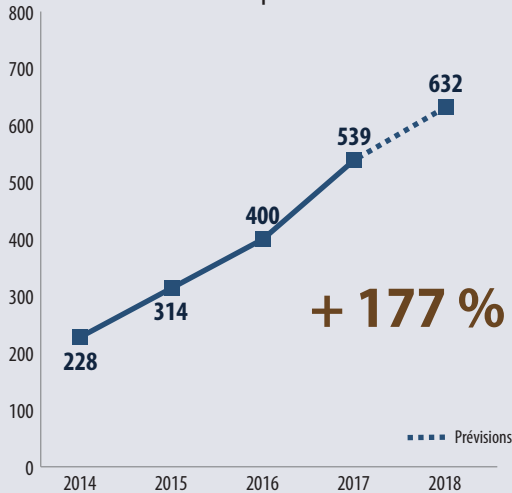
6 écoles créées depuis 2014

- Établissements à pédagogie alternative ou bilingue
- Établissements de confession chrétienne
- Établissements de confession juive
- Établissements de confession musulmane
- Établissement laïc

20 Nombre d'élèves accueillis à la rentrée 2017
Niveau scolaire de l'établissement

Effectifs de l'enseignement privé hors contrat dans l'Eurométropole

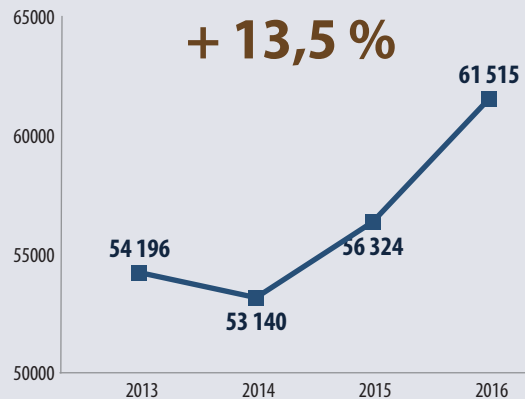
Nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire



© Cuej Infographies / Sources : Ecoles concernées

Effectifs de l'enseignement privé hors contrat en France

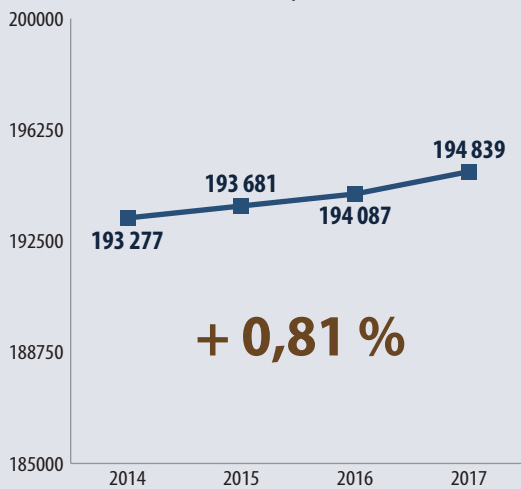
Nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire



© Cuej Infographies / Sources : Ministère de l'Education nationale

Effectifs de l'enseignement public et privé sous contrat dans le Bas-Rhin

Nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire



© Cuej Infographies / Sources : Académie de Strasbourg

Un meilleur taux d'encadrement

Hors contrat dans l'Eurométropole

17,7

élèves par classe en moyenne

Dans le public en France

24,5

11,6 en primaire

élèves par professeur en moyenne

19 en primaire

5 en secondaire

12,75 en secondaire

© Cuej Infographies / Sources : Ministère de l'Education nationale

Frais de scolarité des écoles hors contrat par mois et par élève (en €)



© Cuej Infographies / Ecoles concernées

Requiem pour un fan

Patrick Mettler adule et imite Johnny Hallyday. Il tente de séparer sa passion de sa vie de famille, mais son idole le poursuit partout.

Mardi 3 avril, Patrick Mettler décolle pour Saint-Barthélemy, dans les Caraïbes. Sitôt arrivé, cap vers le cimetière de Lorient sur la côte nord de l'île. Un pèlerinage pour cet Alsacien de 54 ans, fan absolu de Johnny Hallyday. Depuis une dizaine d'années, il pousse sa passion jusqu'à imiter l'idole. « C'est mon entourage qui m'a d'abord fait remarquer la ressemblance, se souvient-il. Au début, je n'y prêtais pas attention. Et puis j'ai demandé au coiffeur de me faire la même coupe, j'ai commencé à acheter les mêmes vêtements... »

Bien avant cette transformation, Patrick Mettler avait déjà commencé à se glisser dans la peau du rockeur. Depuis une vingtaine d'années, il est membre d'un orchestre de variétés, avec lequel il reprend notamment les plus grands titres de la star. « Quand je joue ses chansons, j'ai en tête l'image de Johnny sur scène, explique-t-il. On s'imprègne du personnage, de sa gestuelle... La ressemblance physique aide à ça, mais elle est venue après, progressivement. »

Contrôleur SNCF la journée

Pourtant, il n'a jamais été membre d'un fan-club, n'a jamais envisagé de se proclamer sosie officiel. « J'ai trop de respect pour Johnny pour vouloir me substituer à lui. Je ne pourrais pas faire des concerts en utilisant son image, me mettre 2000 ou 3000 euros en poche. C'est malsain. »

Grâce à sa ressemblance avec Johnny, il est la star du groupe. « Pascal (le chanteur) est meilleur que moi, mais c'est pas sa gueule que les gens veulent voir, s'amuse-t-il. J'aime être Johnny, mais le personnage doit rester sur la scène. »

Dès les concerts finis, la veste à franges retourne au placard. Elle est remplacée par un autre costume : celui du contrôleur SNCF. Depuis 34 ans, Patrick Mettler traque les fraudeurs dans les TER alsaciens. « Il arrive bien à



Tom Vergez / Cuej

■ Dès l'annonce de la mort de Johnny, Patrick Mettler a pris ses billets d'avion pour Saint-Barthélemy où est enterré le chanteur.

garder chaque chose à sa place. Le travail, c'est le travail, se réjouit sa femme Françoise, qui ne partage pas la passion de son mari. À la maison, il est concentré sur sa famille. Il ne pense pas à Johnny tout le temps. »

Chez les Mettler, on trouve ça et là des photos du rockeur, mais on est loin des mausolées érigés par certains fans. « Quand c'est Johnny matin, midi et soir, on appelle ça une obsession, pas une passion. J'essaye de rester maître de ça, de ne pas laisser Johnny perturber ma vie de famille ou mon travail », affirme Patrick Mettler.

« Il est barjo, fêlé... »

Sauf qu'il n'est pas simple pour lui de garder ces deux mondes séparés. Il y est sans cesse ramené par les personnes qui l'entourent, souvent contre son gré. « Dans le train, il y a parfois trois ou quatre personnes qui m'interpellent dans la journée, souffle-t-il. Ça peut être pénible. » « Ses amis ou notre fille lui ramènent des bricoles et des photos, rapporte Françoise Mettler. Forcément, on les affiche. » Cette vision

mesurée n'est pas partagée par tous ses proches. « Il est barjo, fêlé, c'est le fan absolu, décrit Nicola Mancini, ami de vingt ans et partenaire musical. Quand Johnny est mort, j'avais un message de lui dix minutes après. Il m'a réveillé. » « Ce jour là, il est resté devant la télé de l'annonce du décès à 2h du matin jusqu'à 10h. Il s'est endormi devant, se rappelle Françoise Mettler. Même s'il s'y attendait, il était très affecté. Le voyage à Saint-Barth va aider à l'apaiser. » Là-bas, il faudra encore trouver l'équilibre entre Johnny – sa tombe, sa villa – et des vacances à la plage, les premières sans enfants pour les Mettler.

Une fois rentré de son pèlerinage, Patrick Mettler se remettra au travail pour préparer son ultime hommage à l'idole. Le 15 juin, jour de l'anniversaire de Johnny, son groupe veut réunir 2000 personnes dans le stade de Brumath pour un concert. « C'est notre stade de France à nous, s'émeut-il. On veut que tout soit parfait... Il va nous regarder de là-haut. »

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin

CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT :

Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

REDACTEUR EN CHEF :

Martin Schock

ICONOGRAPHIE :

Camille Toulmé

ÉDITION :

Tom Vergez

RÉALISATION :

Quentin Monaton
Noor Oulladi
Cédric Pueyo
Clémentine Rigot
Martin Schock
Emilie Sizarols
Camille Toulmé
Tom Vergez
Juliette Vilrobe
Meerajh
Vinayagamoorthy
Thomas Vinclair
Sophie Wlodarczak
Camille Wong

PHOTO DE UNE :

Meerajh
Vinayagamoorthy

MAQUETTE :

Daniel Muller

IMPRESSION :

Imprimerie de l'Université de Strasbourg.
ISSN 2268-7602.

Tom Vergez